



**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal d'EDMUNDSTON**

**Mardi, 28 mai, 2013
Salle publique, Hôtel de ville**

Présents: Cyrille Simard, Maire Me Marc Michaud, Directeur général
Doreen Banville, Secrétaire adj. Daniel Gagné, DGA, services aux citoyens

Conseillers :

Quartier 1	Guy Voyer	André Lang (absent)
Quartier 2	Denis M. Pelletier	Camille Roy
Quartier 3	Gérald Morneau (absent)	Martin Albert
Quartier 4	Jean-Guy Marquis	Charles Fournier

Le Conseiller Albert procède avec la prière. Le Maire Cyrille Simard procède avec la reconnaissance suivante : Marie-Ève Caron, jeune chanteuse de 9 ans.

La réunion débute à 20 h 02 sous la présidence du Maire Simard.

Il est proposé par Jean Guy Marquis et appuyé de Denis M. Pelletier que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. Adoptée.

Divulgarion d'intérêt : aucune

2013 -060 M. Camille Roy propose que les procès-verbaux suivants soit reçus, tels que présentés:

- 16 avril 2013 Réunion ordinaire publique
- 7 mai 2013 Réunion extraordinaire publique

Appuyée par Guy Voyer. Adoptée.

ARRÊTÉ MUNICIPAL

No. 31.1 ARRÊTÉ MUNICIPAL DÉSIGNANT DES PARTIES DE ROUTES ACCESSIBLES AUX VÉHICULES HORS ROUTE

La Secrétaire adjointe procède à la 3e lecture par titre de l'Arrêté 31.1, en vertu de l'article 12(1) de la *Loi sur les Municipalités* et la proposition suivante est apportée :

2013 -061 M. Guy Voyer propose que l'Arrêté municipal No. 31.1, intitulé : "Arrêté municipal d'Edmundston désignant des parties de routes accessibles aux véhicules hors route", soit adopté.

Appuyée par Charles Fournier. Adoptée.

DOSSIERS MUNICIPAUX

ADMINISTRATIF

LOTISSEMENT UNIVERSITÉ DE MONCTON, RUE DU 15 AOÛT

2013 -062 M. Martin Albert propose que conformément à l'article 56 de la *Loi sur l'Urbanisme*, le Secrétaire soit autorisé de certifier le plan de Lotissement No. 7 de Université de Moncton, concernant une servitude d'entreprise de service public sur la rue du 15 août.
Appuyée par Camille Roy. Adoptée.

LOTISSEMENT MARROS CONSTRUCTION INC. & EDMUNDSTON

2013 -063 M. Guy Voyer propose que conformément à l'article 56 de la *Loi sur l'Urbanisme*, le Secrétaire soit autorisé de certifier le plan de Lotissement No. 001 de Marros Construction inc. et Edmundston, concernant une servitude de services municipaux sur le chemin Bérubé du secteur Saint-Jacques.
Appuyée par Jean Guy Marquis. Adoptée.

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

2013 -064 M. Jean Guy Marquis propose que conformément à l'article 30 de la *Loi sur les municipalités*, le conseiller Charles Fournier soit élu Maire suppléant d'Edmundston pour un mandat d'une durée d'un an.
Appuyée par Martin Albert. Adoptée

ACQUISITION DE PROPRIÉTÉ – 1 RUE DE L'ÉCOLE

2013 -065 M. Jean Guy Marquis propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Jean Daigle, concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain située au 1, rue de l'École à Edmundston (nid #35147198).
Appuyée par Martin Albert. Adoptée.

FINANCES : FINANCEMENT INTÉRIMAIRE

FONDS D'AMÉLIORATION LOCALE

PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR ROUTES DÉSIGNÉES

2013 -066 M. Camille Roy propose que la municipalité d'Edmundston demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter une somme maximale de 670,000 \$ servant aux fins suivantes :

<u>Service</u>	<u>Durée</u>	<u>Montant</u>
Service des Transports	3 ans	<u>670,000 \$</u>
Total		<u>670,000 \$</u>

Appuyée par Jean Guy Marquis. Adoptée.

MODIFICATION D'UNE DEMANDE ANTÉRIEURE

2013 -067 M. Denis M. Pelletier propose que la résolution 2013-027 adoptée en date du 19 février 2013 soit rescindée.
Appuyée par Martin Albert. Adoptée.

2013 -068 M. Martin Albert propose que la municipalité d'Edmundston demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter une somme maximale de 100,000 \$ servant aux fins suivantes :

<u>Service</u>	<u>Durée</u>	<u>Montant</u>
Service récréatifs et culturels	3 ans	<u>100,000 \$</u>
Total		100,000 \$

Appuyée par Charles Fournier.

Adoptée.

DIVERS

NOUVELLE ENTENTE COLLECTIVE – LOCAL 60 (INCENDIE)

2013 -069 M. Charles Fournier propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et le Syndicat canadien de la fonction publique, local 60 (incendie) concernant une entente collective pour une période de quatre ans, soit du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016.

Appuyée par Denis M. Pelletier.

Adoptée.

Un communiqué de presse est émis.

INFORMATION GÉNÉRALE


- Prochaine réunion publique (annuelle), le mardi, 18 juin, 2013 à 20 h
- Résumé des dépenses encourues par les membres du conseil – avril 2013

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des commentaires sont apportés concernant les dossiers suivants :

- Réduction du nombre de lumières de rues
- Nouveau programme de recyclage

Il y eut ajournement de la réunion proposé par Denis M. Pelletier à 20 h 29 .


Cyrille Simard, Maire


Doreen Banville, Secrétaire adjointe